

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 1

Artikel: Communiqués officiels de l'Association vaudoise des amis du patois
Autor: Decollogny, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Communiqués officiels de l'Association
vaudoise des amis du patois*

Tenâblya

C'est donc samedi 15 septembre, à 14 heures, qu'aura lieu notre séance habituelle, toujours dans le même local.

Ce sera l'occasion de récompenser les travaux présentés pour le « Prix Kissling ». Malheureusement, et pour la première fois, il n'y aura pas de remise de médaille. Nous le regrettons. Un travail intéressant a été produit et aurait mérité récompense, mais l'auteur étant déjà au bénéfice de cette médaille, il doit subir les conditions du règlement, qui ne permet pas une deuxième récompense, étant déclaré hors concours. Un autre travail sera récompensé par l'attribution d'un deuxième prix, avec remise de Fr. 25.—.

Au cours de cette assemblée, nous aurons le plaisir d'entendre notre dévoué caissier, M. Paul Burnet, qui veut bien nous entretenir d'un sujet auquel il s'est consacré : « Notre littérature patoise ».

Oscar Pasche

Notre ami n'a pas de chance cette année. Il est actuellement à l'hôpital, où il a subi une opération. Nous apprenons que cela va aussi bien que possible et nous faisons des vœux bien sincères pour un très prochain et définitif rétablissement. Peut-être sera-t-il des nôtres au Comptoir ? Espérons !

Petit dictionnaire vaudois

(français-patois)

Le temps avance et le travail d'impression de ce charmant dictionnaire aussi ; déjà on corrige les épreuves. Il y a longtemps qu'on l'attendait, et maintenant,

après avoir épluché les épreuves, on se rend compte du travail énorme effectué par MM. Chessex et Schülé, avec la collaboration de Mlle Cordey. Non seulement vous aurez à cœur de l'acquérir parce que chacun doit le posséder, mais aussi en considération du travail qui a été fait pour combler notre vœu de longtemps : un dictionnaire de cette nature. Pour Fr. 5.—, ce n'est vraiment pas cher. On peut d'ores et déjà le souscrire auprès du président sousigné, à son adresse : 11, ch. du Parc-de-Valency, à Lausanne. Quant au paiement, c'est au compte de chèques postaux II 859 qu'il faut le faire.

Ad. Decollogny.

Le syndic est mort...

Le syndic du « Quart d'heure vaudois », cet ami Henri Marti, s'en est allé... On n'entendra plus sur les ondes de Sottens celui qui, chaque quinzaine, nous apportait le réconfort de son accent qui, autrefois, accompagnait nos patois vaudois...

Il avait su, car il avait l'expérience du comédien, transposer son personnage au micro et créer — une véritable création, croyez-moi — un personnage attachant et bien de chez nous, résumant en lui tous les syndics de notre canton. Il était... le syndic. A Dieu, cher Marti, tous, nous nous souviendrons de toi...

Que sa famille, et son fils, qui collabora au Conteur, trouvent, ici, l'expression de nos condoléances émues.

R. Molles.